

HEADQUARTERS • SIEGE NEW YORK, NY 10017
TEL.: 1 (212) 963.1234 • FAX: 1 (212) 963.4879

La promesse de New York

Les bibliothèques des Nations Unies se mobilisent pour soutenir le Programme de développement durable à l'horizon 2030

Les bibliothèques des Nations Unies sont des réseaux de connaissances organiques et uniques, intégrés au système des Nations Unies et reliés naturellement aux États membres, au monde universitaire dans le sens large du terme et à la société. Depuis plus de 70 ans, les bibliothèques des Nations Unies rassemblent, gèrent, préservent et diffusent les connaissances des Nations Unies à un public mondial, tout en offrant des espaces physiques ouverts pour le dialogue et le débat publics sur tous les sujets liés aux délibérations et aux actions des Nations Unies.

Ce capital de connaissances doit être mobilisés au service des objectifs de développement durable (ODD). Ces biens doivent être intégrés aux processus opérationnels et partagés entre les bibliothèques et avec les réseaux de connaissances des États membres, par le biais de partenariats approfondis. Les bibliothèques des Nations Unies agiront comme un réseau de réseaux dédiés au partage des connaissances des Nations Unies pour faciliter et soutenir la mise en œuvre ODD et des autres cadres de politique mondiaux en exploitant les connaissances du réseau.

La numérisation et la préservation des contenus analogiques et numériques des Nations Unies sont une préoccupation constante des bibliothèques des Nations Unies, tout comme la mise à disposition d'un accès permanent à l'information pour les États membres et les citoyens du monde entier. Les bibliothèques des Nations Unies considèrent en particulier qu'il leur incombe de soutenir une communication scientifique ouverte, innovante et durable dans le cadre de laquelle les publications, les données et les autres résultats de recherche sont rendus disponibles, et ce le plus ouvertement possible; suivre et, au besoin, absorber et capitaliser l'impact de l'intelligence artificielle sur la gestion de l'information, afin de répondre au besoin de conservation pragmatique du contenu numérique, par le partage des meilleures pratiques.

Par conséquent, reconnaissant que :

- l'ODD 16 reconnaît que l'accès à l'information est un droit humain universel et un outil essentiel pour parvenir à un développement durable et à une citoyenneté informée ; l'accès à l'information est la base d'un environnement favorable pour tous les ODD;
- les communautés qui ont accès à des informations pertinentes, vérifiées et actualisées sont mieux placées pour lutter contre la pauvreté et les inégalités, améliorer l'agriculture, dispenser un enseignement de qualité et promouvoir la santé, la culture, la recherche et l'innovation ;
- les communautés ont besoin d'espaces physiques propices à l'apprentissage tout au long de la vie et au partage des connaissances, en particulier lorsque le niveau d'alphabétisation est faible ou que l'accès à l'information en ligne est limité ;
- 55 % de la population mondiale utilise Internet (UIT, 2018, Division de la population de l'ONU, 2018)

HEADQUARTERS • SIEGE NEW YORK, NY 10017
TEL.: 1 (212) 963.1234 • FAX: 1 (212) 963.4879

- plus de 80% des jeunes de 104 pays du monde utilisent Internet (UIT, 2018)
- « Ne pas faire de laissés-pour-compte » est l'impératif éthique de l'Agenda 2030 ;

Et en reconnaissant que :

- les bibliothèques responsabilisent les gens en améliorant leurs compétences en matière d'information et en les aidant à poursuivre leur quête de savoir. Elles constituent une condition préalable à l'égalité d'accès à des informations, des faits et des connaissances crédibles, créant ainsi la possibilité d'un engagement total dans la vie civique ;
- la Fédération Internationale des Associations et Institutions de Bibliothèques (IFLA) a pris position sur le programme de développement durable pour l'après-2015, qui engage et mobilise les bibliothèques pour qu'elles soutiennent les objectifs de développement durable ;

En conséquence, lors de la réunion UN LINKS, qui s'est tenue en octobre 2018 à New York, les bibliothèques de l'ONU ont convenu de :

- a. Travailler à une collaboration interorganisations des bibliothèques des Nations Unies et à un ensemble d'actions communes en matière de gestion de l'information numérique, qui soit en accord et en soutien de la mise en œuvre et le suivi de l'Agenda 2030, dans le respect des diverses priorités des agences ;
- b. Travailler au développement d'un réseau de réseaux de connaissances constitué de bibliothèques des Nations Unies, telle une communauté mondiale de pratiques connectées aux réseaux de connaissances des États membres dans le but d'accélérer le renforcement des capacités et l'engagement des bibliothèques avec les cadres et programmes nationaux Agenda 2030 pertinents, et de soutenir le propre travail de l'ONU autour des ODD;
- c. S'engager pour un cycle de communication scientifique durable afin de répondre de manière pragmatique à la nécessité d'une gestion numérique cohérente du cycle de vie des contenus de l'ONU, y compris la conservation à long terme et l'accès ouvert et permanent aux ressources d'information, l'adoption de la recherche par les politiques (et vice-versa);
- d. Poursuivre la numérisation et la conservation des archives historiques imprimées de l'ONU et des connaissances accumulées qui y sont liées pour les rendre accessibles au plus large public possible : non seulement collecter, mais également développer les archives de chaque organisme des Nations Unies et de ses organes subsidiaires grâce à des collaborations approfondies.

La promesse de New York est adoptée par :

- Le comité directeur des bibliothèques du Secrétariat des Nations Unies

HEADQUARTERS • SIEGE NEW YORK, NY 10017 TEL.: 1 (212) 963.1234 • FAX: 1 (212) 963.4879

- Addis-Abeba: Services du savoir et de la bibliothèque, Commission économique pour l'Afrique (CEA)
- Beyrouth : Bibliothèque de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO)
- Bangkok : Bibliothèque de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)
- Genève : Bibliothèque et Archives de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG)
- Genève : Bibliothèque du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)
- Nairobi : Bibliothèque du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)
- New York : Bibliothèque Dag Hammarskjöld des Nations Unies (DHL, UNHQ)
- Santiago : Bibliothèque de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ECLAC)
- Vienne : La Bibliothèque du bureau de l'ONU à Vienne (UNOV)

La promesse de New York est approuvée par :

- Rome: Centre de bibliothèque et de recherche, Programme alimentaire mondial (PAM),
- Rome : Bibliothèque commémorative et Archives David Lubin, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
- Manille : Services des ressources d'information, Banque asiatique de développement